

***Lomé, Togo, 1<sup>er</sup> juillet (Infosplusgabon) - L'Agence française de développement (AFD) a accordé mardi au Togo, une enveloppe de 03 millions d'euros, soit environ 02 milliards de FCFA, pour appuyer le programme de solidarité "Novissi", destiné à aider les populations vulnérables impactées par la pandémie de la COVID-19, a-t-on appris de sources officielles, ce mercredi à Lomé.***

Ce programme, mis en place en avril dernier par le gouvernement togolais, a permis d'accorder des aides financières à des personnes vulnérables, notamment des travailleurs du secteur informel impactés par les mesures prises pour lutter contre la propagation de la pandémie, comme le couvre-feu et le bouclage des villes, les empêchant de mener leurs activités.

Dénommé "Novissi", qui veut dire "Solidarité", ce programme est un dispositif de transferts monétaires sur une plate-forme innovante, digitale, numérique et biométrique.

Ainsi l'Etat, à travers ce programme, accorde 10.000 FCFA aux hommes et 12.500F aux femmes, pour les aider à "compenser une partie des pertes de revenus" de leur travail à cause des mesures urgentes prises par l'Etat pour lutter contre la pandémie.

Le montant de 02 milliards de F CFA alloué au Togo constitue 5,6 pc du coût total du programme et permettra, précise-t-on, d'effectuer 360.000 paiements au profit des potentiels bénéficiaires.

Cet appui de la France, indique-t-on de sources diplomatiques françaises, s'inscrit dans le cadre de l'initiative "Santé en Commun", qui vise à appuyer le volet socio-économique du Plan national de riposte contre la COVID-19 promis par le président français, Emmanuel Macron, dans son message au chef de l'Etat togolais, lors de la célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance du Togo, le 27 avril dernier.

On rappelle que le programme "Novissi" a déjà permis, à ce jour, de satisfaire plus de 560 personnes sur près de 1,4 million inscrites sur la plate-forme.

Le montant total décaissé s'élève à 11,4 milliards de F CFA.

La Convention de financement de ce programme a été signée par le ministre togolais de l'Économie et des Finances, Sani Yaya, l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy, et le directeur de l'Agence française de développement (AFD) pour le Togo, François Jacquier.

FIN/ INFOSPLUSGABON/PKM/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon